

La jeune pousse de la Foodtech Choco fait un don de 20 000 € pour soutenir les Maîtres Restaurateurs (AFMR)

Paris, le 14 avril 2020 - Alors que le Président Macron a annoncé hier soir prolonger la fermeture des restaurants au-delà de la mi-mai, ce geste est un véritable appel d'air pour le milieu de la restauration qui a été fortement impacté par la crise sanitaire. Il a été rendu possible grâce aux bénéfices réalisés jusqu'à présent par l'opération solidaire "Mon marché Choco" qui permet aux particuliers de se faire livrer directement chez eux les aliments frais destinés aux restaurateurs. Cette opération se poursuivra jusqu'à la fin du confinement pour soutenir les consommateurs, fournisseurs et restaurateurs en difficulté.

Quel est le contexte ?

Face à la crise sanitaire que nous traversons, le pays tout entier est paralysé. La chaîne alimentaire a été interrompue par la fermeture des restaurants, ces lieux de vie, symboles de l'excellence et du savoir-faire Français. Aujourd'hui, un grand nombre d'entre eux sont en péril financièrement et menacent de déposer le bilan. Il en est de même pour leurs fournisseurs habituels. Cette situation menace de s'aggraver alors que le Président Macron a annoncé hier soir que les restaurants resteraient fermés au-delà de la mi-mai, sans aucune lueur d'espoir.

Pourquoi l'opération solidaire « Mon marché Choco » ?

Cette opération de solidarité a été lancée mi-Mars à la suite de l'annonce de la fermeture des restaurants pour permettre aux particuliers de se faire livrer directement chez eux les aliments frais périssables qui étaient destinés aux restaurateurs. Elle est aujourd'hui un véritable succès puisque plus de 4000 commandes ont déjà été passées et elle sera prolongée jusqu'à la fin du confinement pour répondre à cette demande importante. Choco s'est engagé dès le début à reverser les bénéfices de l'opération à des associations venant en aide aux restaurateurs afin de les soutenir en cette période difficile et ce don de 20 000 € s'inscrit donc dans ce cadre.

Pourquoi avoir choisi l'AFMR ?

Véritable porte-parole du « fait-maison », l'AFMR a pour mission principale de promouvoir le titre et la profession de « Maître Restaurateur », seul titre reconnu officiellement par l'État et gage de l'excellence Française en matière de gastronomie. Ce titre atteste du savoir-faire de ses 3300 membres et garantit aux consommateurs une cuisine de qualité dans toute sa diversité, ainsi que la défense de l'agriculture et de ses producteurs.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'AFMR est mobilisée avec ses partenaires pour soutenir tous les membres de sa communauté (Maîtres Restaurateurs, Futurs Maîtres Restaurateurs, Producteurs...) qui ont été les premiers affectés par la fermeture des restaurants. Ce don viendra renforcer les actions déjà engagées et permettra de soutenir durablement ces acteurs du savoir-faire Français à la sortie de la crise, à travers notamment le financement d'une partie des frais de labellisation de près d'une centaine de Maîtres Restaurateurs.

Qui sommes-nous ?

L'Association Française des Maîtres Restaurateurs est l'émanation de deux associations nationales ayant une démarche de labellisation de la restauration Française : *Les Restaurateurs de France* et *Les Cuisineries Gourmandes*. Le titre de Maître Restaurateur étant le seul reconnu officiellement par l'État, l'Association avance en étroite collaboration avec le ministère. *Notre mission principale est de promouvoir le titre auprès des professionnels et du grand public.* La plaque « Maître Restaurateur » garantit que la carte entière respecte tous les aspects de la cuisine à partir de produits bruts et apporte la certitude au client d'être face à un établissement d'excellence. Ce titre unique et ses 3300 membres défendent les valeurs de la gastronomie française et son savoir-faire unique.

Contact presse : Julie Alberto – 06 84 29 14 70 – jalberto@maitresrestaurateurs.com